



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E113194

VALABLE JUSQU'AU 25/02/2024

ÉDITÉ LE 18/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/07/1986

Forme juridique : SARL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 338 095 276 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0028856113

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 77572690

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 77572690

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : EPC SERVICES

3 RUE SAINT MARTIN
59218 POIX DU NORD

Téléphone : 03 27 27 56 64

Portable : 06 07 47 55 24

Fax :

Site Internet :

E-mail : epc-services@orange.fr

Responsabilité légale :

MARHEM PASCAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/07/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/04/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	24/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	05/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/07/2023
o Ventilation mécanique	05/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.